

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur

A.P. des clubs du 1 septembre 2023 à Gembloux.

P.V. n°AP1 SAISON 2023/2024

Séance ouverte à 20h00.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCROUTESEN;
MM. D. HARMAND, P NOEL, J.-C. OGER, P. WINAND.

Membres excusés :

MM F. ANTOINE, F. GRANDJEAN.

Invité :

M B. VAN KERM

1. Vérification des pouvoirs :

51 clubs présents ou représentés, sur 76 clubs

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 13 mai 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOEL, président du C.P. :

Au nom du comité provincial, le président souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale et remercie le club de Gembloux de nous accueillir.

Une nouvelle saison commence avec son lot de surprises habituelles. Par rapport aux autres années, c'est la confection des séries qui a été un peu plus compliquée et qui a amené pas mal de changement depuis la première publication.

La dernière saison a été assez compliquée en termes d'absences. Pas de mal de matchs n'ont pas eu lieu pour des causes diverses. Le classement numérique n'a peut-être pas aidé à réduire ce nombre. Pour info, l'AFTT a décidé d'envoyer dorénavant l'amende directement au joueur WO et plus au club. Cette amende a aussi été augmentée et ne sera envoyée qu'aux joueurs qui n'auront pas rentré un certificat médical dans les 72 heures. Le CPN a décidé de suivre. Dans un premier temps, les amendes seront envoyées aux joueurs après chaque semaine d'interclubs. Une analyse sera faite après une période de deux mois pour la suite.

Un autre projet est en cours au niveau de l'AFTT, la suppression des listes de forces pour passer à un système de noyaux.

Au niveau de la FRBTT, je vous rappelle qu'il a été décidé de supprimer la division nationale II dames à la fin de cette saison. Ce qui impliquera des descentes supplémentaires en régionale et en provinciale.

Pour rappel, la Fédération est scindée en trois niveaux plus ou moins indépendant. Nous n'avons pratiquement aucun pouvoir sur l'AFTT et la FRBTT.

Le Comité Provincial a connu quelques difficultés lors de cette dernière saison. Deux membres nous ont quittés : Bernard VAN KERM (qui restera actif dans la cellule interclubs) et Frédéric GRANDJEAN (qui restera actif dans la cellule de propagande). Le comité a été renouvelé la saison passée et il faut un peu de temps pour que tout le monde trouve sa place.

Plus que jamais, la bonne volonté de tous est primordiale. Tous les membres du comité provincial restent à votre écoute. Il est indispensable de nous communiquer au plus tôt les difficultés rencontrées.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- Les clubs de Romedenne et Treignes ont arrêté leur activité.
- Concernant l'interclubs, les feuilles de matches devront toujours être gardées jusqu'au 30 juin de la saison en cours, aussi bien le club visiteur que le visité.
En cas de remarque sur la feuille de match, les deux clubs devront systématiquement m'envoyer leur copie dans les plus brefs délais et en tout cas, au plus tard le vendredi suivant.
- Un groupe de travail de l'AFTT a finalisé un projet de noyau en remplacement des listes de force. Il doit encore être approuvé par le CR avant d'être soumis au vote de l'AG de l'AFTT. S'il est voté, il entrerait en application pour la saison 2024-25. Ceci ne concerne pas les équipes évoluant en nationale.
- La liste des redevances et amendes était jointe à la convocation de l'AP.
Elle comporte peu de changements. Parmi ceux-ci, l'amende pour match non joué en cours de rencontre a été augmentée. Elle ne sera pas appliquée en cas de certificat médical présenté dans les 72 heures au secrétaire provincial. Autre nouveauté, tout comme dans l'IWB, ces amendes seront réclamées directement aux joueurs et la réglementation en cas de non-paiement sera appliquée.
- J'insiste à nouveau pour que vous consultiez régulièrement la rubrique 'Documents' dans l'espace personnel 'responsable de club', sans attendre le mail d'avertissement d'un nouveau document.
La page d'accueil de notre site est aussi à consulter régulièrement pour différentes infos générales. Beaucoup de réponses à vos questions s'y trouvent.
- Rappel est fait aussi à certains retardataires sur l'obligation réglementaire de m'envoyer la liste des membres du comité avec leur signature.
- Les affiliés ont jusqu'au 31 décembre pour se réactiver et figurer sur la liste de force, à l'exception des NC qui peuvent être inscrits à tout moment. Après le 1er janvier, les joueurs déjà classés et souhaitant reprendre devront s'inscrire comme joueur individuel.
- La farde que vous avez reçue contient un aide-mémoire pour savoir à qui vous devez vous adresser en cas de question ou aide. Cet aide-mémoire se trouve aussi sur notre site.

5. Rapport des commissaires aux comptes

- Le rapport est joint en annexe de ce PV.

6. Présentation des comptes de la saison 2022-2023

- Fin juillet, tous les clubs ont reçu le bilan de la saison 2022-2023 et aucune question ne m'a été posée à ce sujet.
- La trésorerie a clôturé 2022-2023 avec une boni de 9 496,70 €.
- Les comptes sont annexés à ce PV.

7. Approbation des comptes de la saison 2022-2023

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

8. Décharge

a) Aux commissaires aux comptes

À l'unanimité des clubs présents.

b) Aux membres du C.P.

À l'unanimité des clubs présents.

9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2023-2024

- Trois des quatre commissaires actuels souhaitent être reconduits pour cette saison.

10. Présentation du budget de la saison 2023-2024

- Pour 2023-2024, comme pour 2022-2023, une seule facture sera envoyée fin de saison reprenant tous les frais. Néanmoins, afin de ne pas devoir trop payer fin de saison, vous pouvez verser une avance pour 2023-2024. Dans ce cas, je vous invite à verser le montant que vous souhaitez. Veillez à bien la payer sur le compte du CPN et non de l'Aile comme certains le font par erreur en mettant en communication : avance 2023-2024 – N
- En ce qui concerne le budget de cette saison, tous les secrétaires et présidents de club l'ont reçu par mail. Vous avez pu constater qu'une somme de 5 679,20 € représentant 50% de la moyenne du résultat des 3 derniers exercices comptables effectifs sera distribuée en fin de saison aux clubs satisfaisant à certains critères publiés dans le règlement provincial (nombre d'affiliés, nombre de wo ou de forfaits, ...).

11. Approbation du budget de la saison 2023-2024:

- Approbation du budget à l'unanimité des membres présents.

12. Interpellations

- Néant

13. Communication de certaines Commissions :

a) Commission provinciale interclubs (M Bernard Van Kerm) :

- La suppression de la division 2 nationale dames sera compensée par 2 divisions 2 régionales dames, en plus de la première.
Un document d'explication sera envoyé aux clubs très prochainement.
- Au niveau provincial, nous constatons une diminution de 15 équipes messieurs, principalement dûe aux deux clubs qui arrêtent et 3 clubs qui perdent plusieurs équipes. En dames, il y a globalement une équipe supplémentaire.
- Les changements de matchs (horaire, local,...) doivent se faire par mail à interclubs@frbtt-namur.be, avec la copie de l'accord du club adverse.
- Il est demandé à chacun de contrôler régulièrement les horaires des matchs sur le site resultats.aftt.be qui est maintenu à jour en fonction des différentes demandes de changement.

b) Commission provinciale des compétitions namuroises :

Critériums (M. P. NOEL) :

- Les inscriptions en ligne sont disponibles et les formulaires d'inscriptions sont présents dans la farde. 3 journées (le 28/10, le 29/10 et la finale le 11/11) sont prévues pour le critérium de classement. Toutes à Temploux.
- Le critérium des jeunes aura lieu à Tabora le 30/10/2023.

Coupe (Mme. S. VANCRUTSEN) :

- Même formule que la saison passée en insistant sur le renvoi à temps des feuilles de match.
- La finale de la coupe de l'AFTT aura lieu dans notre province.
Un appel à candidature pour l'organiser sera bientôt lancé suivant un cahier des charges. A cette occasion, la province aura 2 qualifiés.

c) Commission technique des jeunes (M Pascal NOEL) :

- Délégation de 16 jeunes aux internationaux jeunes de Charleville-Mézières ce we.
- Deux entraîneurs nous ont quittés pour des raisons professionnelles.
Frédéric SONNET et Nathalie MARCHETTI ont rejoint l'équipe d'entraîneurs.
- L'équipe de sparring est complétée par Amaury Delhez et Kevin Vissers.
- Il est de plus en plus compliqué de participer à des compétitions internationales de jeunes car elles sont de moins en moins accessibles financièrement, et seule l'AFTT peut participer.

d) Commission d'arbitrage (Mme Claire Folie) :

- En ce début de saison, il est rappelé que les clubs de 6 équipes et plus devront avoir au moins un arbitre actif. Les formations sont entièrement gratuites.
- Pourquoi ne pas suggérer à l'un ou l'autre ancien arbitre de reprendre du « service » ou convaincre l'un de vos joueurs.
- Être actif, c'est participer un minimum de trois fois par an à l'arbitrage d'une compétition provinciale (possibilité de prester par demi-journée). Chaque saison comporte au moins 3

- compétitions où les arbitres peuvent prester : les championnats provinciaux (3 journées) les tours finaux (2 journées) et les play-offs, les contrôles interclubs ainsi que les masters.
- La formation d'arbitre provincial est donnée par Mr Franky Antoine et se déroule les 9 et 10 octobre 2023 de 19 à 22h à l'EBS- 24 octobre examen théorique - 30/10 et 1/11 exercices pratiques lors des IJN ainsi que le 11/11 à Temploux.
Examen pratique lors des championnats provinciaux, 7 janvier 2024 Tabora.
 - Pour les arbitres intéressés, un cours de JA sera organisé durant le mois de novembre : 13 et 14 novembre cours de 19 à 22h à l'EBS.
Examen théorique le 21 novembre.
Examen pratique : Pratique une fois en tant qu'adjoint et une fois en tant que principal.
 - Les contrôles clubs seront repris également cette saison après une réunion de mise en place et de rappel des pratiques et ce afin de d'aider les clubs à finaliser la mise en place des règles à respecter.
 - En ce qui concerne les masters, cette saison encore un arbitre de salle sera adjoint au JA afin de veiller au bon déroulement des matchs et arbitrer à la demande du JA.
 - Les renseignements et inscriptions doivent se faire d'ici la fin septembre :

e) **CPNV (Mme Isabelle PIETQUIN):**

- La Présidente nous livre un petit mot concernant notre ami Freddy :
« Malgré ses difficultés, maintenant à écrire à la main ou par mail, il est toujours d'attaque. Je tiens à le remercier lui et son épouse pour tout ce qu'il fait encore pour nous, les vétérans ,de l'accueil, et l'apprentissage qu'ils m'offrent chaque fois que c'est nécessaire ou pas ! Car si maintenant, c'est un combat tous les jours, il reste actif et continue à s'investir jour après jour pour nous tous ».
- Voici une nouvelle saison qui commence et cela signifie que nous prenons un an ! Pour certains cela ne change rien et pour d'autres bien ! En effet, vous faites peut-être maintenant partie de ceux qui ont l'âge de rejoindre le circuit des vétérans. C'est un circuit fermé, où il fait bon se rencontrer, où les compétitions sont aussi amicales, où nous avons plaisir à nous retrouver devant la table, celle de ping mais également celle du repas !
Informez vos joueurs, faites-leur connaître ces compétitions intéressantes et amusantes. N'oubliez pas de faire savoir à tous que vous pouvez vous abonner, pour une somme dérisoire à la revue de l'amicale, qui vous tiendra informé et qui vous donnera les résultats ainsi que les souvenirs.
- Vous faites partie des clubs qui n'ont pas de représentant vétérans ? Désignez-en un sans plus tarder car si un club se construit avec la jeunesse, il se rentabilise avec les vétérans !
- Outre les compétitions comme la coupe, l'interclubs, le critérium, vous avez les différents challenges mais aussi les compétitions de l'Aile Francophone, dont le tournoi qui se déroulera le 12 novembre 2023 à Tenneville. Vous avez également les compétitions étrangères, comme par exemple : Göteborg, les 3,4 et 5 novembre, Trier en juin et le championnat du monde qui cette année se déroulera à Rome du 6 au 14 juillet 2024. Les inscriptions de celui-ci sont déjà ouvertes, vous pouvez donc vous y inscrire sans tarder.
- A ce sujet, n'oubliez pas que si vous souhaitez vous y inscrire, vous êtes libre d'y participer mais il est préférable de passer par notre commission. Vous pourrez de cette façon, bénéficier des renseignements utiles mais également de l'assurance.

14. Clôture par le Président

Le Président insiste pour que chaque pongiste garde le plaisir de jouer malgré les difficultés rencontrées.

Il espère, vraiment tout comme ses collègues du CP, que cette saison sera la plus normale possible.

Restons fair-play en toutes circonstances, le stress est déjà tellement présent dans la vie de tous les jours qu'il ne faut pas en ajouter.

Le président souhaite à tous une bonne reprise du championnat

Séance levée à 21h15.

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Pascal NOEL

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be